

– Plan académique d'accompagnement de la généralisation de l'Education à l'Environnement pour un Développement Durable

L'idée de ce plan est que, au cours de leur cursus en primaire, au collège et au lycée, les élèves soient confrontés à diverses reprises à la notion de "préservation de l'environnement"; il serait souhaitable d'essayer d'y attacher une perspective "développement durable" en travaillant notamment comme il est indiqué dans le bulletin officiel (circulaire du 8 juillet 2004) sur des échelles de temps et d'espace (à ce niveau on peut intégrer les problématiques mondiales et notamment les relations Nord-Sud).

Suite à une réunion avec Monsieur Chouzier, inspecteur régional d'académie le 25 janvier 2005, la CASI est invitée à participer au comité de pilotage académique régional qui va se constituer afin de mener ce plan à bien.